



Mairie de JONGIEUX

Tél : 04 79 44 02 01 – Courriel : communedejongieux@wanadoo.fr
980, Route de la Charvaz – Chef lieu – 73170 JONGIEUX

Date de la convocation : Jeudi 7 Septembre 2023
Séance du Lundi 11 Septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 10

Présents :9
Exprimés :10
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Didier Padey, Maire.

Date de la convocation : 7 septembre 2023 (sept septembre deux mille vingt-trois).

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal. Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme une suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte rendu des séances du conseil municipal.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 14 décembre 2022 (délibération 2022-12-01bis) que la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera effectué sous forme électronique sur le site de la commune mais aussi à la mairie. Ainsi, la liste des délibérations, reprenant simplement l'objet des délibérations et le sens du vote sera affichée une semaine après la séance et sera mise en ligne sur le site internet de la commune.

Liste des délibérations du Conseil municipal de Lundi 11 Septembre 2023 – Affichée le 22 Septembre 2023

Numérotation	Délibérations / Objet	Nombre de votants	Abstentions	Résultat des Votes	Pour	Contre	Date d'affichage
2023-09-01	Souscription d'une ligne de trésorerie	10	0	Majorité	10	0	22-09-2023
2023-09-02	Subvention annuelle ADMR	10	0	Majorité	10	0	22-09-2023
2023-09-03	Désignation référent ambroisie	10	0	Majorité	10	0	22-09-2023
2023-09-04	Désignation référent moustique tigre	10	0	Majorité	10	0	22-09-2023
2023-09-05	Désignation référent deontologie	10	0	Majorité	10	0	22-09-2023
2023-09-06	Approbation du RPQS Assainissement collectif 2022	10	0	Majorité	10	0	22-09-2023

Didier Padey,
Maire de Jongieux